

Le gouvernement ne cesse de s'en prendre à tous les salariés. Preuve en est, après la loi travail, c'est au tour des fonctionnaires, des salariés à statut public ! Les discours, les actes se font plus précis, le gouvernement ne cache plus sa méthode pour liquider la Fonction Publique car c'est bien de cela dont il s'agit.

En effet, le comité CAP 2022 est « en marche » et annonce déjà de réels bouleversements dans les administrations. Tous les sujets sont ouverts, les pistes de destruction massives abordées sans complexe : abandons de missions, externalisations et privatisations de missions ; autrement dit l'enterrement sans fleurs ni couronne du service public à la Française, source de cohésion sociale, garant de neutralité et d'égalité entre les citoyens.

Et comme de bien entendu, détruire les missions de service public entraîne forcément la remise en cause des droits des agents.

Bref, à l'égal du rapport « sur le transport ferroviaire », il s'agit bien de faire rejaillir tous les projets ou vieilles idées qui traînent sur la Fonction Publique ; et comme réponses trouvées de vieilles recettes brassées depuis des années par divers instituts libéraux, le MEDEF, certains rapports parlementaires et autres ...

Sous couvert de modernité CAP 2022 n'est jamais qu'une resucée d'idées dont le point commun reste le mépris affiché pour les fonctionnaires.

La DGFIP ne déroge pas au tableau ! Dans un pays où la fraude fiscale est estimée entre 60 et 80 milliards d'euros par an, les gouvernements successifs depuis plus de 10 ans ont décidé d'affaiblir chaque année l'administration qui a en charge la collecte et le contrôle de l'argent public.

S'il est encore trop tôt pour mesurer à la DGFIP, l'étendue des dégâts à venir, des pistes ont été annoncées par le Directeur Général lui-même :

- changement de l'architecture du recouvrement /refonte des réseaux de recouvrement de l'État et rapprochement avec l'URSSAF, vieux sujet également remis au goût du jour !**
- Mise en place du prélèvement à la source et les conséquences sur les structures actuelles intégrant le recouvrement de l'impôt**
- accueil DGFIP dans des maisons de service public. Vieille idée également !**
- externalisation de certaines missions au privé (HLM/Cadastre)**
- menaces sur la publicité foncière : fermeture des SPF**
- simplification et augmentation du recours aux contractuels, encore une nouveauté !**

Une première réponse du mécontentement et des terribles inquiétudes le 22 mars ou, avec plus de 500 000 manifestants dans plus de 180 manifestations et rassemblements sur l'ensemble du territoire, les agents de la Fonction Publique se sont massivement mobilisés.

Un taux de 38,88 % à la DGFIP et de 46,47 % de grévistes dans les services du département. La réussite de la journée d'action et de grève du jeudi 22 Mars 2018 ne peut pas être ignorée par la Direction locale mais aussi par la DGFIP.

La CGT sera très vigilante sur les suites données à cette première journée de mobilisation des agents du service public.

Concernant les agents de la DDFIP 47, leur mobilisation n'est pas étrangère au climat social actuel.

A ce propos, vous expliquez, sur Ulysse 47, que c'est à votre demande que Monsieur Mauboussin, chef du bureau RH 2C en charge des risques psycho sociaux et conditions de vie au travail, est revenu dans le département le 06 mars dernier.

Pour ce qui concerne la CGT, nous nous interrogeons clairement sur cette venue qui nous semble surtout significative de la répétition d'attitudes et d'actes dans ce département que nous avons d'ailleurs largement dénoncés ce jour-là.

Les agents du Lot et Garonne attendent collectivement et effectivement une intervention forte de l'Administration Centrale dans ce département. Pas qu'elle choisisse la politique de l'autruche face aux différentes situations de conditions de travail difficiles et de mal être collectif. Ils aspirent à travailler sereinement dans l'intérêt collectif, avec une hiérarchie respectueuse et ouverte au dialogue.

Si la CGT prend acte de la mise en place des groupes de travail locaux, cela ne l'empêchera pas de rester vigilante tant sur le contenu que sur les résultats réels qui en ressortiront. Si ces réunions ressemblent à une mascarade qui, à nos yeux et par notre présence, servent d'alibi à la direction locale pour se donner bonne conscience, nous en tirerons les conclusions qui s'imposent ...

Concernant à proprement parler du CTL d'aujourd'hui, l'ordre du jour est consacré aux budgets. Nous y reviendrons dans le débat mais d'ores et déjà quelques remarques :

- le budget prévisionnel 2018 est largement en deçà de la consommation réelle de 2017.
- Aucun document ne nous est fourni à l'appui du budget prévisionnel de 2018. Seulement quelques lignes sont déclinées : augmentation de l'activité « fluides », travaux de réaménagement du bâtiment B, effort en matière informatique. Cependant aucun détail de chaque poste budgété n'est expliqué.
- Aucun détail des demandes formulées par les différents sites du département en matière de travaux ou de matériel.
- Le peu de documents fournis notamment les tableaux, sont difficilement lisibles sauf à posséder une bonne loupe.

Bref, une constante donc dans ce département : l'absolue pauvreté des documents mis à disposition des élu.es des personnels malgré nos demandes continues et répétées, année après année.

Si on veut éviter que le CTL aborde les besoins exprimés réellement par les agents dans l'exercice de leurs missions, c'est exactement comme cela qu'on s'y prendrait !

Un peu comme vous savez si bien le faire avec les usagers pour ignorer leurs besoins en matière de services publics finalement ...